



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

Compte rendu sommaire du Conseil communautaire du 17 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept avril à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le onze avril deux mil dix-huit, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Patrick BOULIER, Nicolas LANGLOIS, Gill GERYL, François LEFEBVRE, Bruno BIENAIME, Daniel LEFEBVRE, Guy SENEAL, Frédéric WEISZ, Annie PIMONT, Jean-Claude GROUT, Emmanuelle CARU-CHARRETON, Christophe LOUCHEL (jusqu'à la question n° 17), Maryline FOURNIER, Michel MENAGER, Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR, Marie-Luce BUICHE, Frédéric ELOY, Sabine AUDIGOU, Jolanta AVRIL (à partir de la question n°6), Patrick CAREL, Marie-Catherine GAILLARD, Joël MENARD, André GAUTIER, Annie OUVRY, Bernard BREBION, Véronique MPANDOU, Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Bernard MACHEMEHL, Claude PETITEVILLE, Franck SOTTOU.

Absents : Lucien LECANU (donne procuration à François LEFEBVRE), Christophe LOUCHEL (à partir de la question n° 18 ; donne procuration à Jean-Claude GROUT), Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Patricia RIDEL (donne procuration à Emmanuelle CARU-CHARRETON), Florent BUSSY (donne procuration à Frédéric WEISZ), Paquita CLAPISSON (donne procuration à Joël MENARD), Isabelle BOUVIER-LAFOSSÉ (donne procuration à Marie-Luce BUICHE), Jolanta AVRIL (jusqu'à la question n°5), Elodie ANGER (donne procuration à Sabine AUDIGOU), Jean BAZIN (donne procuration à André GAUTIER), Virginie LEVASSEUR (donne procuration à Annie OUVRY), Sandra JEANVOINE (donne procuration à Bernard BREBION), Jean-Jacques BRUMENT (donne procuration à Bérénice AMOURETTE), Christine GODEFROY (donne procuration à Imelda VANDECANDELAERE), Odile VILLARD (donne procuration à Claude PETITEVILLE), Claude FERCHAL (donne procuration à Franck SOTTOU), Lionel AVISSE (donne procuration à Annie PIMONT).

Secrétaire de séance : Frédéric WEISZ.

- ⇒ **Monsieur Frédéric WEISZ, désigné secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.**
- ⇒ **Approbation à l'unanimité du compte rendu des décisions prises par le Président.**
- ⇒ **DELIBERATIONS :**

RELATIONS HUMAINES

17-04-18/01 – RELATIONS HUMAINES – Rapport de situation en matière d'égalité femmes/hommes

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été pris acte de la présentation du rapport (joint à la délibération) de situation en matière d'égalité femmes/hommes au sein de Dieppe-Maritime.

17-04-18/02 – RELATIONS HUMAINES – Elections professionnelles 2018 – Comité Technique**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été constaté un effectif de 142 agents (53 femmes et 89 hommes) à la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise au 1^{er} janvier 2018, et décidé à l'unanimité :

- du maintien du paritarisme numérique entre les deux collèges,
- de fixer la composition du comité technique de Dieppe-Maritime comme suit :
 - 5 représentants titulaires du personnel issus des élections professionnelles (voix délibérative) et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,
 - 5 représentants de la collectivité, désignés par l'autorité territoriale (voix consultative) : le Président de Dieppe-maritime, 1 élu, le Directeur Général des Services, le Directeur des Ressources Humaines et 1 agent de la collectivité,
- d'autoriser l'organisation des élections et la prise en charge financière des opérations afférentes,
- de dire que les crédits nécessaires seront respectivement inscrits au budget principal de Dieppe-Maritime.

FINANCES**17-04-18/03 – FINANCES – Comptes administratifs 2017 – Budgets principal et annexes****Rapporteur : M. DESPREZ**

Il est donné acte de la présentation faite du compte administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		929 274,17		2 772 182,90	-	3 701 457,07
Opérations de l'exercice	4 237 351,23	2 923 116,82	22 200 994,23	23 448 860,30	26 438 345,46	26 371 977,12
TOTAUX	4 237 351,23	3 852 390,99	22 200 994,23	26 221 043,20	26 438 345,46	30 073 434,19
Résultats de clôture	384 960,24	-	-	4 020 048,97	-	3 635 088,73
Restes à réaliser	1 887 973,54	2 093 665,00	38 538,78	-	1 926 512,32	2 093 665,00
TOTAUX CUMULES	6 125 324,77	5 946 055,99	22 239 533,01	26 221 043,20	28 364 857,78	32 167 099,19
RESULTATS DEFINITIFS	179 268,78	-	-	3 981 510,19	-	3 802 241,41
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés	-	1 212 520,96	-	4 815 028,06	-	6 027 549,02
Opérations de l'exercice	2 211 741,89	1 431 024,38	1 554 657,58	2 407 373,31	3 766 399,47	3 838 397,69
TOTAUX	2 211 741,89	2 643 545,34	1 554 657,58	7 222 401,37	3 766 399,47	9 865 946,71
Résultats de clôture	-	431 803,45	-	5 667 743,79	-	6 099 547,24
Restes à réaliser	1 127 703,17	1 107 414,00	27 158,89	-	1 154 862,06	1 107 414,00
TOTAUX CUMULES	3 339 445,06	3 750 959,34	1 581 816,47	7 222 401,37	4 921 261,53	10 973 360,71
RESULTATS DEFINITIFS	-	411 514,28	-	5 640 584,90	-	6 052 099,18
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)						
Résultats reportés	119 034,90	-	-	32 293,94	86 740,96	-
Opérations de l'exercice	3 003,84	36 292,15	34 538,97	13 286,05	37 542,81	49 578,20
TOTAUX	122 038,74	36 292,15	34 538,97	45 579,99	124 283,77	49 578,20
Résultats de clôture	85 746,59	-	-	11 041,02	74 705,57	-
Restes à réaliser	111 108,58	196 855,17	-	-	111 108,58	196 855,17
TOTAUX CUMULES	233 147,32	233 147,32	34 538,97	45 579,99	235 392,35	246 433,37
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	-	11 041,02	-	11 041,02
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DE L'EAU						
Résultats reportés	12 478,07	-	-	3 271 535,27	-	3 259 057,20
Opérations de l'exercice	821 262,34	586 930,40	674 327,47	986 051,99	1 495 589,81	1 572 982,39
TOTAUX	833 740,41	586 930,40	674 327,47	4 257 587,26	1 495 589,81	4 832 039,59
Résultats de clôture	246 810,01	-	-	3 583 259,79	-	3 336 449,78
Restes à réaliser	615 740,37	70 000,00	-	-	615 740,37	70 000,00
TOTAUX CUMULES	1 449 480,78	656 930,40	674 327,47	4 257 587,26	2 111 330,18	4 902 039,59
RESULTATS DEFINITIFS	792 550,38	-	-	3 583 259,79	-	2 790 709,41
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES TRANSPORTS PUBLICS						
Résultats reportés	-	15 053,84	-	783 812,50	-	798 866,34
Opérations de l'exercice	558 694,44	742 121,00	4 812 688,97	5 035 111,19	5 371 383,41	5 777 232,19
TOTAUX	558 694,44	757 174,84	4 812 688,97	5 818 923,69	5 371 383,41	6 576 098,53
Résultats de clôture	-	198 480,40	-	1 006 234,72	-	1 204 715,12
Restes à réaliser	287 974,42	-	-	-	287 974,42	-
TOTAUX CUMULES	846 668,86	757 174,84	4 812 688,97	5 818 923,69	5 659 357,83	6 576 098,53
RESULTATS DEFINITIFS	89 494,02	-	-	1 006 234,72	-	916 740,70

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES						
Résultats reportés		207 004,47		339 246,27	-	546 250,74
Opérations de l'exercice	971 352,93	354 577,63	619 171,95	728 028,01	1 590 524,88	1 082 605,64
TOTAUX	971 352,93	561 582,10	619 171,95	1 067 274,28	1 590 524,88	1 628 856,38
Résultats de clôture	409 770,83	-	-	448 102,33	-	38 331,50
Restes à réaliser	46 774,33	282 378,02	1 835,00		48 609,33	282 378,02
TOTAUX CUMULES	1 018 127,26	843 960,12	621 006,95	1 067 274,28	1 639 134,21	1 911 234,40
RESULTATS DEFINITIFS	174 167,14	-	-	446 267,33	-	272 100,19
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES						
Résultats reportés	655 280,82	70 868,38		1 310 742,05	-	726 329,61
Opérations de l'exercice	1 251 251,27	1 376 345,52	7 304 785,47	8 164 087,76	8 556 036,74	9 540 433,28
TOTAUX	1 906 532,09	1 447 213,90	7 304 785,47	9 474 829,81	8 556 036,74	10 266 762,89
Résultats de clôture	459 318,19	-	-	2 170 044,34	-	1 710 726,15
Restes à réaliser	384 435,40	197 598,64	-	18 800,00	384 435,40	216 398,64
TOTAUX CUMULES	2 290 967,49	1 644 812,54	7 304 785,47	9 493 629,81	8 940 472,14	10 483 161,53
RESULTATS DEFINITIFS	646 154,95	-	-	2 188 844,34	-	1 542 689,39
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE PRINCIPAL DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DIEPPE MARITIME						
Résultats reportés		43 469,06		82 484,44	-	125 953,50
Opérations de l'exercice	12 402,08	9 625,55	632 918,45	721 134,74	645 320,53	730 760,29
TOTAUX	12 402,08	53 094,61	632 918,45	803 619,18	645 320,53	856 713,79
Résultats de clôture	-	40 692,53	-	170 700,73	-	211 393,26
Restes à réaliser	5 846,84	2 901,72	600,00	-	6 446,84	2 901,72
TOTAUX CUMULES	18 248,92	55 996,33	633 518,45	803 619,18	651 767,37	859 615,51
RESULTATS DEFINITIFS	-	37 747,41	-	170 100,73	-	207 848,14
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE COMMERCIALISATION DE PRODUITS TOURISTIQUES ET DERIVES DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DIEPPE MARITIME						
Résultats reportés				48 318,13	-	48 318,13
Opérations de l'exercice			109 723,81	137 164,58	109 723,81	137 164,58
TOTAUX	-	-	109 723,81	185 482,71	109 723,81	185 482,71
Résultats de clôture	-	-	-	75 758,90	-	75 758,90
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	-	-	109 723,81	185 482,71	109 723,81	185 482,71
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	-	75 758,90	-	75 758,90
CONSOLIDATION DES RESULTATS						
Résultats reportés	-	1 691 397,09	-	13 455 643,56	-	15 147 040,65
Opérations de l'exercice	10 067 060,02	7 460 033,45	37 943 806,90	41 641 097,93	48 010 866,92	49 101 131,38
TOTAUX	10 067 060,02	9 151 430,54	37 943 806,90	55 096 741,49	48 010 866,92	64 248 172,03
Résultats de clôture	915 629,48	-	-	17 152 934,59	-	16 237 305,11
Restes à réaliser	4 467 556,65	3 950 812,55	68 132,67	18 800,00	4 535 689,32	3 969 612,55
TOTAUX CUMULES	14 534 616,67	13 102 243,09	38 011 939,57	55 115 541,49	52 546 556,24	68 217 784,58
RESULTATS DEFINITIFS	1 432 373,58	-	-	17 103 601,92	-	15 671 228,34

Par un vote au scrutin public, à l'unanimité ;

Il a été constaté, aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptes annexes pour les services de l'assainissement collectif et non collectif, de l'eau, des transports publics, des zones d'activités économiques, des déchets ménagers et assimilés ainsi que les services principal et commercialisation de produits touristiques et dérivés de la régie de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Il a été reconnu la sincérité des restes à réaliser ;

Il a été arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

17-04-18/04 – FINANCES – Comptes de gestion du Trésorier de Dieppe-Maritime pour l'exercice 2017 – Budgets principal et annexes de la Communauté d'Agglomération

Rapporteur : M. le Président

Il a été déclaré, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2017, par le Trésorier de Dieppe Municipale, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part s'agissant du budget principal et des budgets annexes de l'assainissement, de l'eau, du service public de l'assainissement non collectif, des transports publics, des zones d'activités économiques, des déchets ménagers et assimilés ainsi que les budgets des services principal et commercialisation de produits touristiques de la régie « Office de Tourisme Dieppe-Maritime ».

17-04-18/05 – FINANCES – Budget principal – Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2017**Rapporteur : M. le Président**

Il a été pris connaissance des cessions immobilières effectuées durant l'exercice 2017 et constaté, à l'unanimité, qu'elles sont conformes aux autorisations données par le Conseil communautaire.

17-04-18/06 – FINANCES – Budgets principal annexes de Dieppe-Maritime – Affectation du résultat de l'exercice 2017**Rapporteur : M. le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de clôture de la section de fonctionnement du compte administratif du budget Principal et de ses budgets annexes de Dieppe-Maritime pour l'exercice 2017 tel qu'indiqué ci-dessous :

I) Budget Principal

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	<i>1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	<i>179 268,78 €</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>002 – Excédents antérieurs reportés</i>	<i>3 840 780,19 €</i>
TOTAL		4 020 048,97€

II) Budget Eau

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	<i>1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	<i>792 550,38 €</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>002 – Excédents antérieurs reportés</i>	<i>2 790 709,41 €</i>
TOTAL		3 583 259,79 €

III) Budget Assainissement

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	<i>1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>002 – Excédents antérieurs reportés</i>	<i>5 667 743,79 €</i>
TOTAL		4 667 743,79 €

IV) Budget SPANC

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	<i>1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>002 – Excédents antérieurs reportés</i>	<i>11 041,02 €</i>
TOTAL		11 041,02 €

V) Budget Transports

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	89 494,02 €
<i>Fonctionnement</i>	002 – Excédents antérieurs reportés	916 740,70 €
TOTAL		1 006 234,72 €

VI) Budget ZAE

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	174 167,14 €
<i>Fonctionnement</i>	002 – Excédents antérieurs reportés	273 935,19 €
TOTAL		448 102,33 €

VII) Budget Déchets Ménagers et Assimilés

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	646 154,95 €
<i>Fonctionnement</i>	002 – Excédents antérieurs reportés	1 523 889,39 €
TOTAL		2 170 044,34 €

VIII) Budget Principal de l'Office de Tourisme

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
<i>Fonctionnement</i>	002 – Excédents antérieurs reportés	170 700,73 €
TOTAL		170 700,73 €

IX) Budget Commercialisation de l'Office de Tourisme

	<i>Compte</i>	<i>Affectation</i>
<i>Affectation minimale</i>	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
<i>Fonctionnement</i>	002 – Excédents antérieurs reportés	75 758,90 €
TOTAL		75 758,90 €

17-04-18/07 – FINANCES – Fiscalité directe locale – Fixation des taux pour 2018**Rapporteur : M. le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité, de fixer ainsi qu'il suit les différents taux et montants de fiscalité directe locale de son ressort pour 2018 :

Taxe	Taux pour 2018	Produit fiscal 2018 attendu
Cotisation foncière des entreprises :	23,02 %	5 033 783 €
Taxe d'habitation :	8,28 %	4 328 536 €
Taxe sur le foncier bâti :	0,00 %	0,00 €
Taxe sur le foncier non bâti :	1,92 %	16 524 €

17-04-18/08 – FINANCES – Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Fixation des taux pour 2018**Rapporteur : M. le Président**

Il a été décidé, à l’unanimité, de fixer ainsi qu’il suit les différents taux et montants de TEOM pour 2018, pour les différentes zones de taxation instituées :

Zones	Commune	Taux	Produits Attendus
1	Ancourt	14,72%	51 093,00 €
2	Arques la Bataille	12,51%	247 455,00 €
3	Aubermesnil Beaumais	14,90%	33 744,00 €
4	Colmesnil Manneville	13,51%	8 416,00 €
5	Dieppe	14,00%	5 346 214,00 €
6	Grèges	14,61%	59 964,00 €
7	Hautot sur Mer	11,75%	217 532,00 €
8	Martigny	13,96%	27 517,00 €
9	Martin Eglise	12,31%	116 096,00 €
10	Offranville	13,30%	265 071,00 €
11	Rouxmesnil Bouteilles	11,76%	194 811,00 €
12	Saint Aubin sur Scie	11,26%	75 687,00 €
13	Sainte Marguerite sur Mer	14,07%	74 688,00 €
14	Sauqueville	13,53%	27 018,00 €
15	Tourville sur Arques	13,71%	89 051,00 €
16	Varengueville sur Mer	13,16%	163 359,00 €
Total			6 997 716,00 €

17-04-18/09 – FINANCES – Budgets principal et annexes pour 2018**Rapporteur : M. le Président**

Il a été décidé, à l’unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR, André GAUTIER, Annie OUVRY, Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Franck SOTTOU ne prenant pas part au vote :

1°) de voter le budget principal pour 2018 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d’investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d’exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget principal et ses budgets annexes pour 2018 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	26 169 568,49 €	11 074 061,44 €	37 243 629,93 €
Eau	3 861 120,41 €	4 607 933,79 €	8 469 054,20 €
Assainissement collectif	8 054 851,79 €	10 302 948,35 €	18 357 800,14 €
Assainissement non collectif (SPANC)	45 185,52 €	196 855,17 €	242 040,69 €
Déchets ménagers et assimilés	9 602 405,39 €	3 989 466,00 €	13 591 871,39 €
Transports	5 654 375,70 €	1 501 049,42 €	7 155 425,12 €
Z.A.E.	925 235,19 €	803 860,16 €	1 729 095,35 €
Budget principal régie OTDM	736 410,73 €	84 146,84 €	820 557,57 €
Budget annexe régie OTDM	254 758,90 €		254 758,90 €
Total	55 303 912,12 €	32 560 321,17 €	87 864 233,29 €

17-04-18/10 – FINANCES – Budget Principal 2018 – Autorisations de programme et d'engagement – Plan Pluriannuel de Fonctionnement et d'Investissement – Modificatif

Rapporteur : M. le Président

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR, André GAUTIER, Annie OUVRY, Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Franck SOTTOU ne prenant pas part au vote, la modification des autorisations de programme et d'engagement du PPI et PPF telle qu'exposée ci-dessous :

- Le nouveau montant total des investissements, intégrant les quatre premières années du contrat de territoire, prévus au PPI s'élève à 28 751 578,98 € (contre 18 385 128,92 € auparavant) et sont répartis comme suit :

Titre AP	N° AP	Montant des dépenses	Montant des recettes	Autofinancement
PPI 2015-2020 <i>Dont Contrat de territoire</i>	5	28 751 578,98 € <i>10 844 039,00 €</i>	15 762 121,27 €	12 989 457,71 €

- En parallèle, sur la même période, le nouveau montant total des dépenses de fonctionnement relatives à la mise en œuvre du PPF s'élève à 35 825 140,69 € (contre 35 941 803,91 € auparavant), répartis comme suit :

Titre AE	N° AE	Montant des dépenses	Montant des recettes	Autofinancement
PPF 2015-2020	5	35 825 140,69 €	4 453 611,41 €	31 371 529,28 €
Total		35 825 140,69 €	4 453 611,41 €	31 371 529,28 €

17-04-18/11 – FINANCES – OTDM – Subvention de fonctionnement pour 2018**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR, André GAUTIER, Annie OUVRY, Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Franck SOTTOU ne prenant pas part au vote, de verser, pour 2018, une subvention de fonctionnement de 168 000 € au budget principal de la régie « Office de Tourisme Dieppe-Maritime ».

Il est précisé que cette subvention sera versée à hauteur de 25 %, soit 42 000 €, à chaque début de trimestre, et sera éventuellement réajustée en fin d'exercice au vu de l'estimatif du résultat.

17-04-18/12 – FINANCES – Budget annexe de l'assainissement 2018 – Autorisations de programmes – Modificatif**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR, André GAUTIER, Annie OUVRY, Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Franck SOTTOU ne prenant pas part au vote, la modification de l'autorisation de programme n° 1 telle qu'exposée ci-dessous :

- Le nouveau montant total des investissements s'élève à 16 600 546,82 €, répartis comme suit :

Titre AP	N° AP	Montant des dépenses	Montant des recettes	Autofinancement
SDAC 2011-2020	01	16 600 546,82 €	3 552 114,88 €	13 048 431,94 €

17-04-18/13 – FINANCES – Budget annexe de l'eau 2018 – Autorisations de programmes – Modificatif**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR, André GAUTIER, Annie OUVRY, Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Franck SOTTOU ne prenant pas part au vote, la modification des autorisations de programme n° 1 – Renouvellement canalisation 2014-2020 et n°2 - SDAEP 2015-2020 telles qu'exposées ci-dessous :

Le nouveau montant total des investissements s'élève à 7 150 374,24 € répartis comme suit :

Titre AP	N° AP	Montant des dépenses	Montant des recettes	Autofinancement
Renouvellement canalisation 2014-2020	01	3 660 746,54 €	70 000,00 €	3 590 746,54 €
SDAEP 2015-2020	02	3 489 627,70 €	0,00 €	3 489 627,70 €
Total		7 150 374,24 €	70 000,00 €	7 080 374,24 €

INSTANCES

17-04-18/14 – INSTANCES – Délibération modificative à la délibération du 20 février 2018 autorisant le Président à signer le futur contrat de territoire 2017-2021

Rapporteur : Monsieur LANGLOIS

Il a été pris acte du projet de maquette financière concernant les 19 actions inscrites au futur Contrat de territoire 2017-2021 de Dieppe-Maritime,

Monsieur le Président a été autorisé, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), Isabelle DUBUFRESNILE, Marie-Laure DUFOUR, André GAUTIER, Annie OUVRY, Imelda VANDECANDELAERE, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Franck SOTTOU ne prenant pas part au vote, à signer le futur Contrat de territoire 2017-2021 de Dieppe-Maritime (incluant le protocole d'accord préalable et la convention territoriale d'exercice concerté), ainsi que tous les documents afférents, y compris un éventuel avenant à intervenir ultérieurement dans le cadre de la clause de revoyure.

17-04-18/15 – INSTANCES – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Dieppois Terroir de Caux (PETR-PDTC) – Modification des statuts – Changement de siège social

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, Imelda VANDECANDELAERE, Bérénice AMOURETTE, René DESPREZ, Franck SOTTOU ne prenant pas part au vote, la modification de l'article 3 des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Dieppois Terroir de Caux portant sur le siège social comme suit : « Le siège social est fixé au 113-115 rue de la Barre, 76 200 Dieppe ».

Monsieur le Président a été autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette modification.

POLITIQUE DE LA VILLE

17-04-18/16 – Contrat de Ville 2015-2020 – Présentation et adoption de la Programmation 2018

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été décidé, à l'unanimité, d'approuver la programmation 2018 du Contrat de ville 2015-2020 et d'attribuer aux organismes partenaires du Contrat de Ville les subventions dans le cadre de cette programmation.

TOURISME

17-04-18/17 – TOURISME – Association Dieppe Capitale du Cerf-Volant – Subvention pour le 20ème Festival International de Cerf-Volant de Dieppe 2018

Rapporteur : Monsieur BIENAIME

Il a été décidé, à l'unanimité des suffrages exprimés, Sabine AUDIGOU ne prenant pas part au vote :

- de déclarer que la participation de Dieppe-Maritime au Festival International de Cerfs-volants 2018 entre dans le cadre de l'intérêt communautaire défini le 28 juin 2005 en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique de valorisation des atouts touristiques de la région dieppoise,
- d'attribuer à l'association « Dieppe Capitale du Cerf-Volant » une participation financière exceptionnelle et maximale de 85 000 € qui sera réglée sur présentation d'un bilan financier au prorata des dépenses réellement effectuées et des besoins de financement pour équilibrer cette action.

OFFICE DE TOURISME DIEPPE-MARITIME**17-04-18/18 – OTDM – Modification des bases de financement des accueils et voyages de presse organisés par Seine-Maritime Attractivité (SMA) et/ou le Comité Régional du Tourisme Normandie (CRT) et/ou l'Office de Tourisme****Rapporteur : Monsieur BIENAIME**

Il a été décidé, à l'unanimité, de fixer à compter du 1^{er} mai 2018, la nouvelle répartition financière des accueils et voyages de presse organisés entre le CRT, SMA et l'Office de Tourisme comme présenté ci-dessous :

- **Marché français :**
 - Voyage de presse organisé par SMA : SMA 60 % - partenaire 40 %
 - Voyage de presse à l'initiative du partenaire : SMA 40 % - partenaire 60 %
 - Accueil presse individuel à l'initiative de SMA : SMA 60 % - partenaire 40 %
 - Accueil presse individuel à l'initiative du partenaire : SMA 40 % - partenaire 60 %
- **Marché étranger :**

	<i>CRT</i>	<i>SMA</i>	<i>Partenaire</i>
<i>Marché prioritaire (UK, Irlande, Allemagne, Benelux, Suisse, Espagne, Italie) / Accueil en Normandie</i>	<i>50 %</i>	<i>30 %</i>	<i>20 %</i>
<i>Marché prioritaire (UK, Irlande, Allemagne, Benelux, Suisse, Espagne, Italie) / Accueil en Seine Maritime</i>	<i>X</i>	<i>60 %</i>	<i>40 %</i>
<i>Marché secondaire (Japon, USA, Canada) / Accueil en Normandie</i>	<i>70 %</i>	<i>15 %</i>	<i>15 %</i>
<i>Marché secondaire (Japon, USA, Canada) / Accueil en Seine Maritime</i>	<i>X</i>	<i>60 %</i>	<i>40 %</i>
<i>Marché prioritaire (UK, Irlande, Allemagne, Benelux, Suisse, Espagne, Italie) et marché secondaire (Japon, USA, Canada) / à l'initiative du partenaire</i>	<i>X</i>	<i>40 %</i>	<i>60 %</i>
<i>Prétours RDV France</i>	<i>50 %</i>	<i>30 %</i>	<i>20 %</i>

STATION NAUTIQUE

17-04-18/19 – STATION NAUTIQUE – Tour Voile 2018 – Attribution d'une subvention à Seine Maritime Attractivité

Rapporteur : Madame CARU-CHARRETON

Il a été décidé, à l'unanimité :

- d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 €, supportée par Dieppe-Maritime, à Seine Maritime Attractivité pour l'organisation de l'étape 2018 du Tour Voile à Dieppe,
- d'approuver le versement, au nom de l'entente pour la station nautique, d'une subvention de 15 000 € à Seine Maritime Attractivité,
- d'accepter que Dieppe-Maritime porte la dépense de la station nautique et appelle la participation de chaque partenaire sur la base de la répartition suivante :
 - Dieppe-Maritime : 65,5 % soit 9 825 €,
 - Communauté de communes Terroir de Caux : 11%, soit 1 650 €,
 - Communauté de communes Falaises du Talou : 18%, soit 2 700 €,
 - Commune de Le Tréport : 4%, soit 600 €,
 - Commune de Criel-sur-Mer : 1,5%, soit 225 €.
- de préciser que la subvention « station nautique » attribuée à Seine Maritime Attractivité sera versée par Dieppe-Maritime dans un délai de 30 jours suivant la réception des délibérations concordantes de l'ensemble des partenaires de l'entente.

17-04-18/20 – STATION NAUTIQUE – « Faites du nautisme » 2018 – Attribution de subventions aux associations participantes – Demande de subvention au Département de Seine Maritime

Rapporteur : Madame CARU-CHARRETON

Il a été décidé, à l'unanimité, d'attribuer, pour un montant total de 3 780 €, une subvention de 180 € par jour d'animation à chaque structure organisatrice d'animations durant « Faites du nautisme » 2018, dont la liste est la suivante :

- SNSM (2j, 360 €),
- Club des Sports Sous Marins Dieppois (2j, 360 €),
- Quiberville Yachting Club (2j, 360 €),
- SNVV (2j, 360 €),
- Dieppe Voiles et Falaises (2j, 360 €),
- Cercle de la Voile de Dieppe (2j, 360 €),
- Guérin location (2j, 360 €),
- Surf'In Pourville (1j, 180 €),
- AAPPMA de Dieppe (1j, 180 €),
- AAPPMA La Truite Yerroise (1j, 180 €),
- SIEABVV - Gestionnaire de Varenne Plein Air (1j, 180 €),
- Estran (1j, 180 €),
- Rand'Eau Kayak (1j, 180 €),
- Aviron Varenne Côte d'Albâtre (1j, 180 €).

Les subventions seront versées à l'issue de la manifestation selon la participation effective de chacune des associations qui sera constatée par le coordonnateur.

Monsieur le Président est autorisé à demander une aide financière au Département de la Seine Maritime pour l'organisation de cette manifestation.

⇒ **L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h10.**